

Consommation solidaire : les associations empruntent les circuits courts



AMAP, groupements d'achats solidaires, coopératives de consommateurs... Les initiatives associatives et coopératives qui permettent de consommer localement et solidairement sont nombreuses dans les Hautes Alpes. Échange vous propose de découvrir ces associations de « consom'acteurs » du 05.

Le regroupement des consommateurs, une longue histoire

La forme coopérative et le regroupement de consommateurs sont nés au XIX^e siècle. Pour comprendre les dynamiques actuelles, faisons un rapide historique des coopératives de consommation.

Il ne faut pas confondre les coopératives de consommation, où les coopérateurs sont les clients, avec les coopératives de commerçants, où les coopérateurs sont les propriétaires des magasins qui se regroupent pour se doter d'une enseigne et d'une centrale d'achat communes. La coopération de consommation est née au début du XIX^e siècle au Royaume-Uni, puis en France en 1835, à Lyon, sous l'impulsion d'un disciple de Charles Fourier, Michel Derrion. L'expérience qui a donné ses règles à la coopération de consommation est celle de la Société des équitables pionniers de Rochdale, en 1844.

L'essor des coopératives de consommation en France, comme sur le plan international, est largement dû aux efforts de Charles Gide. Il s'agissait d'abord de protéger le faible contre le fort, en luttant contre la vie chère, le crédit usuraire dont sont victimes les clients les plus pauvres et les trompés sur les marchandises qui sont fréquentes à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit, ensuite, de concrétiser le programme d'émancipation dont le mouvement coopératif est potentiellement porteur : dans les coopératives de consommation, écoles de démocratie, les sociétaires apprennent les rudiments de la décision collective, conquièrent du pouvoir et peuvent affecter leurs bénéfices à des usages utiles à l'ensemble du groupe social.

Le mouvement se développe de façon considérable jusque dans les années 60.

Les Coop constituent alors en France le plus puissant réseau de distribution alimentaire. Regroupant essentiellement des magasins de proximité, les Coop vendent au même prix que les

magasins succursalistes classiques, mais redistribuent ensuite à leurs coopérateurs, sous forme de ristournes, l'essentiel de leurs bénéfices.

L'essor de la grande distribution, et spécifiquement la « révolution de l'hypermarché », à même d'offrir des prix plus bas grâce à la vente de masse et au libre-service, va bouleverser la donne.

« dans les coopératives de consommation, écoles de démocratie, les sociétaires apprennent les rudiments de la décision collective, conquièrent du pouvoir et peuvent affecter leurs bénéfices à des usages utiles à l'ensemble du groupe social. »

A l'instar d'autres chaînes succursalistes, les Coop ne parviennent pas à négocier cette révolution structurelle. Alors qu'il aurait fallu investir massivement, fermer une partie des magasins de proximité, les coopérateurs, et avec eux les structures du mouvement, vont maintenir la ristourne et les magasins existants, alors même que fondent les bénéfices et que se réduit le nombre de clients.

Incapable de profiter de la dynamique qui fera le succès des grandes coopératives de commerçants (E.

Leclerc, Système U...), le mouvement prend trop tard le tournant vers l'hypermarché, alors que la situation des

“ Permettre aux consommateurs de prendre une responsabilité dans le système agricole qui les nourrit ”

sociétés coopératives s'est fortement dégradée, et que les parts de marché ont déjà été redistribuées. Cela conduit de nombreuses sociétés coopératives au dépôt de bilan, et contraint les plus résistantes, en fin de compte, à s'adosser à des centrales d'achat de groupes capitalistes, seule solution pour pouvoir s'approvisionner à des prix concurrentiels.

Aujourd'hui, des coopératives continuent à exister. Face à la puissance des principaux opérateurs de la grande distribution et à la faiblesse du mouvement consumériste, les coopératives de consommation doivent aujourd'hui défendre l'intérêt d'un statut conçu pour des « consom'acteurs », optimiser la synergie entre sociétaires consommateurs et professionnels salariés, au service d'un développement local durable.

Une expérience locale dans le Briançonnais

A Briançon, une belle expérience de coopération entre consommateurs a vu le jour en 1982 : l'Association Épine Vinette.

René, membre depuis plus de 20 ans, nous relate son histoire : « A partir de la prise de conscience de l'effet de l'alimentation sur la santé et l'impact de la consommation immodérée sur l'environnement, des amis se regroupent, dans l'intention de se procurer des produits bios au moindre prix, pour qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. C'est dans un garage, en guise de local (à Saint Blaise Chamandrin), que naît la première version de l'Épine Vinette.

Quand j'adhère à cette association en 1991, les membres bénévoles s'engagent à travailler au minimum 3 mardi matin par an, pour préparer les commandes des autres adhérents. La gestion est assurée par une trésorière et une secrétaire. Vers 1995, nous déménageons dans une partie de maison,

ce changement de local constitue une belle amélioration.

Au début de cette période, notre fournisseur de fruits et légumes décide d'ouvrir un magasin à Briançon. A cette occasion il nous propose de nous associer avec lui dans le même local. Cela provoque un long débat au sein de l'Épine Vinette, qui opte finalement pour « rester totalement indépendant et continuer à vendre le mardi comme d'habitude ». L'association adhère par la suite au réseau Biocoop, puis déménage au val chancel (2000), tout en développant l'emploi au sein de l'association. L'Épine Vinette fonctionne alors avec un conseil d'administration de 11 personnes, dont 6 membres du bureau ».

Récemment, l'association a « laissé sa place » à une coopérative gérée entièrement par les salariés-coopérateurs. L'association regroupant des « consom'acteurs » a été une belle expérience, elle va perdurer sous la forme d'une coopérative.

Ce regroupement de personnes ayant « l'intention de se procurer des produits bios au moindre prix, pour qu'ils soient accessibles au plus grand nombre » était et demeure innovant dans le Pays Briançonnais.

Nous retrouvons cette initiative ailleurs en France, par exemple sous l'appellation Groupement d'Achat à Service Epicierie (GASE).

C'est une association de bénévoles, à but non lucratif, qui gère un local où les produits sur rayons sont vendus à prix coûtant. Pour pouvoir utiliser ce service d'achat, une cotisation mensuelle de fonctionnement est nécessaire (quelques euros dépendant de la situation sociale individuelle et familiale). Pour commencer, les produits proposés sont de consommation courante comme le sucre, café, thé, chocolat, soupe, pâtes, riz, épices, et produits d'entretiens écologiques ... Rapidement, les adhérents du GASE proposent de nouveaux produits et étendent la gamme de produits locaux.

De la coopérative de consommateurs au développement des circuits courts

La première association française de Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) a été créée en 2001. La réflexion qui est menée depuis 3 décennies en France est alimentée

Les AMAP ont pour objectif :

- de préserver l'agriculture paysanne locale, socialement équitable et écologiquement saine,
- de préserver l'environnement par des pratiques agricoles écologiques et un maintien de la biodiversité,
- d'établir un commerce équitable entre agriculteurs et consommateurs,
- d'inciter les consommateurs à avoir une alimentation de qualité et prenant en compte leur santé,
- de responsabiliser les consommateurs à travers un engagement citoyen et solidaire



par le rapport des consommateurs à l'agriculture et à l'alimentation. Le déclin des coopératives de consommateurs et la naissance d'une **prise de conscience du lien qui unit sur un territoire donné ses habitants et leur environnement** ont amené à des actions très concrètes : les AMAP. C'est à Aubagne qu'a vu le jour, sous forme associative, la 1ère AMAP de France.

La démarche des AMAP peut se résumer à ces éléments essentiels :

- Préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une **logique d'agriculture durable**, établir un commerce équitable entre agriculteurs et consommateurs, **responsabiliser les consommateurs** à travers un engagement citoyen et solidaire.
- **Permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité**, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits, et de **participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale** dans le respect d'un développement durable.

Concrètement, un partenariat s'établit entre un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité. Il se formalise par un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production (légumes, viande, fromage, œufs, etc.) qui lui est livrée périodiquement à un coût constant. Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte des AMAP.

Les groupements d'achat : la révolution micro locale dans les Hautes Alpes

Plusieurs associations se sont créées dans les Hautes Alpes en établissant des liens privilégiés avec des producteurs... siciliens ! En effet, les agrumes ne poussent pas (encore) dans le

Briançonnais, et c'est ce qui a donné l'idée à l'association « court jus » à Embrun de faire partager les initiatives des réseaux de producteurs du sud de l'Italie. L'association Juste un zeste, « petite sœur » de Court Jus basée à Guillestre, présente la démarche de leur association :

« **JUSTE UN ZESTE** s'est montée dans le giron de l'association Court Jus, basée à Embrun. L'objet que partage les deux associations est de faire connaître et partager les initiatives des réseaux de producteurs, en particulier ceux d'Italie du Sud qui pratiquent une économie respectueuse de la terre et des hommes, via le circuit court. Il s'agit de contribuer à partir d'un échange concret (les agrumes) à l'enrichissement des réseaux alternatifs, de faciliter les achats groupés des adhérents à ces producteurs, en se limitant aux produits non cultivés dans les Alpes du Sud (les agrumes en sont un exemple). C'est la dimension humaine qui fonde la démarche. La production des agrumes en Sicile est tout d'abord de qualité (c'est du bio !) avec la garantie

d'une rémunération décente pour les producteurs grâce à la vente directe au consommateur. Ensuite le travail agricole fait partie d'une démarche sociale, car la coopérative en question travaille avec des migrants, et sur des projets éducatifs. Puis la distribution dans les Hautes-Alpes provoque une auto-gestion des adhérents, organisés en différents groupes avec des relais territoriaux (une trentaine), ce qui permet un brassage des populations et générations, encore trop rare chez nous. Enfin les (petites) marges dégagées grâce aux diminutions de coûts liées au volume de commande, une fois les frais de l'association payés, sont reversées pour partie auprès de la coopérative pour leurs projets éducatifs.

L'association est avant tout un collectif de citoyens concernés par des sujets qu'ils partagent. À ce titre, et en collaboration avec quatorze autres associations, elle a participé à l'interpellation des candidats aux municipales sur les problématiques alimentaires et agricoles de nos territoires.

L'association ne veut cependant pas être victime de son succès et mesure bien les limites d'un nombre d'adhérents qui explose aujourd'hui. C'est pourquoi, de la même manière qu'a été créée Juste un zeste sur le modèle de Court Jus, l'association souhaite accompagner les citoyens intéressés par la démarche. Cela permet de conserver l'échelle humaine du collectif, permettant de passer à l'action et surtout de préserver le bonus de ce type de

L'AMAP des Hautes-vallées

L'AMAP des Hautes-Vallées, située à Saint Martin de Queyrières, s'est créée en 2009. Regroupant environ 40 « amapiens » par an, il met en lien les adhérents avec 7 producteurs locaux proposant 9 sortes de produits différents (légumes, pain, œufs, volailles, fromages de chèvre et de brebis, truites, miel, jus).

Les adhérents remplissent et signent des contrats d'engagement avec les producteurs. La fréquence et le choix des produits sont variés, le consommateur a la liberté de choisir ce qu'il veut avec une fréquence par semaine ou par quinzaine. La forme associative permet à l'AMAP de s'organiser : chaque vendredi les amapiens donnent un coup de main pour la réception et la distribution des produits.

Par ailleurs, l'association adhère au réseau des AMAP des Provence, déclinaison régionale du réseau français « MIRAMAP ». Plusieurs bénévoles de le l'AMAP des Hautes Vallées participent activement au réseau régional. Ce réseau mène une réflexion sur l'éthique au sein des AMAP, les met en valeur à l'échelle nationale, et pose aussi des bases de réflexion pour les agriculteurs et les amapiens sur les notions de circuit court, d'accès à la terre pour les paysans, etc.

consommation : le lien ».

Juste un zeste et court jus ont permis à d'autres de se créer, de la même façon que les AMAP préfèrent aider à la création d'un nouveau groupe plutôt que de grossir indéfiniment au détriment de la maîtrise du développement de leur association. Contre-pied du modèle dominant qui consiste à toujours se développer davantage, ces associations du pays Briançonnais appliquent au quotidien la transmission d'expériences et la valorisation des liens entre membres, ainsi qu'avec les producteurs.

Quelles politiques publiques pour développer ces initiatives ?

Le développement de ces associations n'est pas seulement le fait d'une mode du « mieux manger », mais bien d'une vision localisée de l'économie et de l'agriculture. Aujourd'hui, au regard de toutes ces dynamiques, la plupart du temps bénévoles et associatives, des politiques publiques vont également dans ce sens.

Le Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras a été retenu pour porter le programme LEADER (Liaisons Actions de Développement de l'Économie Rurale) 2014-2020. L'enjeu de ce programme est d'« Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie ».

Ce choix du cadre de vie se traduit, le plus souvent, par une réelle volonté de se créer les conditions permettant de rester sur le territoire. Cette volonté des actifs ayant fait du territoire leur choix de vie mérite d'être considérée comme une ressource majeure du territoire. Une des déclinaisons du programme européen LEADER est de « Cultiver au quotidien les valeurs fédératrices et le lien au territoire », notamment avec un dispositif qui a comme objectif de « **Soutenir le 'consommer local' et les circuits courts** ». Des financements existent pour les projets de circuits courts, c'est aux habitants et aux élus d'être force de proposition.

La question est posée : **comment pouvons-nous consommer localement ? Comment aider à l'installation de nouveaux producteurs, assurer des débouchés locaux aux producteurs existants ?**

Les problématiques d'accès à la terre pour les nouveaux agriculteurs ainsi que de la sensibilisation des consommateurs sont intimement liées et doivent être réfléchies simultanément. Depuis plusieurs années des associations du Pays Briançonnais se sont organisées pour consommer « localement et autrement ». Ces organisations s'avèrent être innovantes et dynamiques. Concernant plusieurs centaines d'habitants et générant une économie localisée, ces initiatives sont à mettre en avant mais aussi à reproduire.

Aurélien Couëdic

Sources

- * Wikipédia « groupements d'achat solidaires »
- * Fédération nationale des coopératives de consommateurs (Fncc) www.fncc.coop
- * Alternatives économiques, pratique « l'économie sociale et solidaire de A à Z », 2006.
- * Passerelle Éco « groupements d'achat en produits bio ou locaux »
- * MIRAMAP « mouvement inter-régional des AMAP » <http://miramap.org>
- * René Gonsolin (association épine vinette)
- * Le café de la pente <http://www.lepotcommun.com/association/le-gase> (GASE).

Trait d'union

Pour faire le lien avec l'ensemble des associations qui agissent pour une consommation locale et solidaire dans le Pays Briançonnais. Contactez-les !

AMAP du Guillestrois

<http://amapguillestrois.blogspot.fr/>
amap.guillestrois@gmail.com

AMAP des Hautes Vallées – Saint Martin de Queyrières

<http://amapdeshautesvallees.wix.com/amap>
amapdeshautesvallees@gmail.com

AMAP « le bonheur est dans le panier » - Briançon

<http://lebonheuredanslepanier.blogspot.fr/>
lebonheuredanslepanier@gmail.com

Juste un zeste - Guillestre

juste.un.zeste@gmail.com

Desalter'native – L'Argentière-la-Bessée

desaltnative@gmail.com

Cours jus –Embrun

<http://courtjus.canalblog.com>

Sens pressé – Briançon

vincent.kieffer@live.fr

Service Civique – Réunion d'information

Réunion d'information avec M.Vilaplana, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, le mercredi 20 Avril à 9h30, au centre socio culturel « Les prés verts », Saint-Martin-de-Queyrières.

Vous représentez un organisme à but non lucratif ou un établissements public, vos activités, vos projets sont d'intérêts général, citoyens... Vous avez envie d'accueillir un jeune et vous avez du temps à investir avec lui, vous êtes ouverts à un regard neuf, alors le Service civique est peut-être une opportunité.

Mercredi 20 avril, 9h30

Centre socio culturel « Les prés verts », Saint-Martin-de-Queyrières

Inscriptions et informations :
adscb@free.fr / 04 92 20 32 31